

DOSSIER

Les agents de la commune, à votre service...

► 9-12



** Les gestes barrières et la distanciation sociale ont été respectés lors de la prise de vue, les masques ont été retirés uniquement au moment de la photo.*



Diaporama



Installation de Clara Pizza.
Depuis le 2 novembre et chaque lundi soir.

©MPJB



Balade animalière du Conseil Municipal des Jeunes.
Le 10 octobre.



Commémoration du 11 novembre.



Elections du nouveau Conseil Municipal des Jeunes.
Le 27 novembre.



Illuminations de Noël.



Repas de Noël au restaurant scolaire.
Le 14 décembre.



Distribution des colis de Noël
par la CSS et les élus. Le 12 décembre.



Noël des Ecoles. Le 14 décembre.



Les services publics sont essentiels à la vie en société. En ces moments de crise sanitaire, ils sont encore plus utiles. Une organisation, des femmes, des hommes, sont à l'œuvre chaque jour pour servir l'intérêt général.

ÉDITO ÉDITO



Sylvaine Santo,
maire de
Roncherolles-sur-le-Vivier

*Très chaleureusement
à vous,*

L'année 2020 est enfin terminée, elle ne nous aura pas épargné.e.s.

À la crise sanitaire qui bouleverse notre quotidien depuis de longs mois, se sont ajoutés des attentats abjects dont celui de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie qui ne faisait qu'enseigner la liberté d'expression à des collégiens, liberté essentielle à la construction de tout citoyen.

Face à ces violences, rappelons notre volonté de vivre dans la liberté, l'égalité, la fraternité et, il devient important de l'ajouter, la laïcité. Rappelons aussi d'éviter tout amalgame car l'islamisme radical, à l'origine de ces attentats terroristes, est une idéologie qui défigure la religion musulmane dans le seul but d'imposer sa domination.

L'année 2021 débute avec une circulation du virus qui perdure et devant laquelle nous devons rester vigilants.

Malgré les difficultés, les services publics restent actifs. La mairie est ouverte, tout comme les écoles, la restauration scolaire, le périscolaire, et le service technique continue à assurer l'entretien de la commune.

Je tiens à remercier les professeur.e.s des écoles qui assurent l'enseignement auprès des enfants dans les conditions sanitaires que l'on connaît, ainsi que le personnel communal, maillon essentiel pour les Roncherollais.e.s.

Le service public est une réalité dont on mesure davantage la nécessité en période de crise. Afin de mieux identifier les rôles de chacun des services de la commune, vous trouverez dans ce numéro des Ronches un dossier rappelant les activités des employés de votre village.

À l'heure où je rédige cet éditorial, la situation sanitaire ne me permet malheureusement pas d'envisager fin janvier notre traditionnelle cérémonie des vœux. Cependant, restons optimistes et osons espérer nous réunir à nouveau dans le courant de l'année... Cela voudra dire que nous aurons enfin passé cette crise.

Malgré tout, je vous souhaite une belle année 2021, prenez soin de vous et de vos proches.

Sylvaine SANTO

Directrice de la publication : Sylvaine Santo

Rédacteur en chef : Vincent Decorde

Rédaction et relecture : Corinne Bellenger,
Monique Pillut-Boissière, Gilbert Decoodt,

Vincent Decorde, Hervé Goubert, Philippe Jeanne, Pascal Lamarche,
Fabienne Leblond, Sylvaine Santo, Clara Marchand
et les associations roncherollaises.

Conception graphique : service communication

Visuels : ©mairie & associations, ©MPB, www.pixabay.com,
www.flaticon.com, mentionné si autre

Impression : Planète Graphique.

Journal imprimé sur du papier 100 % recyclé

Plus d'informations : www.mairie-roncherollesvivier.fr



*OURS: LISTE DE COLLABORATEURS
D'UN JOURNAL, D'UNE REVUE

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et jeudi : 15h - 18h

Mardi et vendredi : 15h - 17h30

Samedi : 9h - 12h

Adresse : 72 rue de l'église

Tél : 02 35 59 09 59

Fax : 02 35 59 95 50





Implication des élus dans la vie métropolitaine

La mise en place des commissions thématiques et la désignation des Conseillers métropolitains en faisant partie se sont déroulées lors du conseil du 5 octobre 2020. Ces instances ont pour objet d'étudier et de débattre des sujets et orientations d'intérêt métropolitain. Elles sont ainsi un lieu d'échange entre élu.e.s des différentes communes du territoire sur des sujets communaux ou d'intérêt collectif.

Afin de renforcer la préparation des politiques métropolitaines, les travaux de ces commissions spécialisées sont ouverts aux conseillers municipaux non-conseillers métropolitains.

Ces derniers pourront participer aux travaux sans toutefois disposer d'une voix délibérative.

Ainsi les élus de Roncherolles-sur-le-Vivier participeront aux commissions métropolitaines suivantes :

- Finances, Administration Générale : Eva Gigan
- Urbanisme, planification urbaine, habitat : Sylvaine Santo
- Économie, attractivité, Europe, international : Eva Gigan et Vincent Decorde
- Eaux, assainissement, voirie, travaux : Gilbert Decoodt et Hervé Goubert
- Communes de moins de 4500 habitants, ruralité : Sylvaine Santo
- Culture : Jean-Michel Mazier
- Mobilités, transport : Robert Lafite
- Transitions et innovations écologiques, déchets : Vincent Decorde
- Emploi, solidarités, lutte contre les discriminations, handicap : Christine Le Naour
- Jeunesse, vie étudiante, enseignement supérieur, recherche : Monique Boissière
- Démocratie participative, co-construction : Sylvaine Santo
- Sécurité sanitaire et industrielle, santé : Alexandra Azzopardi.■

Conseil métropolitain du 05 octobre 2020

La Métropole a acté la création d'un marché groupé, selon la réglementation de la commande publique, afin que les communes qui le souhaitent puissent procéder à l'achat de masques et de produits. Passer par cette commande groupée permettra de faciliter les approvisionnements et de rationaliser les coûts.

Les acquisitions réalisées dans ce cadre et permettant d'équiper les agents de la commune, seront facturées à prix coûtant.

Cette décision vient s'ajouter à l'action de distribution gratuite de masques pour chaque habitant menée lors du déconfinement dans les 71 communes de la Métropole, et du don de gel hydroalcoolique pour les mairies. Sans oublier l'attribution de masques à fenêtre plastique distribués aux communes au prorata de leur population.

À Roncherolles ils ont été donnés aux enseignantes et ATSEM de l'école maternelle ainsi qu'à l'enseignante du CP/CE1.

Conseil métropolitain du 09 novembre 2020

Suite aux mesures sanitaires nationales et compte tenu de la gravité de la situation, la Métropole Rouen Normandie a décidé de mobiliser plus de 6 millions d'euros en soutien aux secteurs les plus impactés par le couvre-feu et les mesures de restrictions, à destination :

- des PME de moins de 50 salariés des secteurs les plus touchés dans la crise actuelle (débits de boisson, restauration, tourisme, événementiel, culture, sport, ...),
- via les communes, des associations ayant subies des baisses du nombre d'inscriptions à la rentrée et faisant ainsi face à un manque de trésorerie,
- des associations qui interviennent exclusivement dans le champ des compétences solidarité de la Métropole: santé, migrants, violences intrafamiliales, jeunesse, insertion, politique de la ville, lutte contre les discriminations,

- des TPE/PME de 3 à 99 salariés pour accompagner la mise en place du télétravail en proposant un « kit de télétravail »,
 - des jeunes qui rencontrent actuellement de nombreuses difficultés à trouver des stages dans le cadre de leurs études et à valider ainsi leurs formations : mise en place d'un dispositif « 1000€ pour 1000 jeunes » permettant ainsi de financer 1000€ de stage à 1000 jeunes habitants du territoire métropolitain.
- Toutes ces mesures viennent compléter celles lancées dès mars 2020 par la Métropole Rouen Normandie. ■

Dépenses liées à la COVID-19

Le coût permettant de faire face à la COVID 19 dans la commune a maintenant atteint près de 8400€ et continue d'alourdir des dépenses non prévues au budget. Un exemple flagrant : celles concernant les essuie-mains papier qui étaient de 460€ entre mars et septembre 2019, ont représenté 1050€ pour la même période en 2020. Il faut également tenir compte des pertes de recettes dues à l'impossibilité de louer les salles communales. ■

Délibérations du Conseil municipal du 15 octobre 2020

Demande de subvention pour les travaux du cimetière et pour un logement communal

La commune a voté à l'unanimité la demande de subvention auprès de la Métropole pour des travaux au cimetière s'élevant à 6 458 € HT et pour des travaux dans un logement communal s'élevant à 1 402 € HT. Ces demandes se font au titre du Fonds d'Aide à l'Aménagement pour les petites communes (FAA) et du Fonds de Soutien à l'Investissement Communal (FSIC).

Nomination à la CLETC

La commune a nommé son représentant à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) de la Métropole. A l'unanimité, Sylvaine Santo a été désignée membre titulaire de cette commission. ■

Délibérations du Conseil municipal du 17 novembre 2020

Comité National d'Action Sociale

Jean-Michel Mazier est désigné, à l'unanimité, représentant de la commune au CNAS (Comité National d'Action Sociale).

Achat groupé de produits sanitaires

A l'unanimité, le conseil a validé l'adhésion à ce groupement d'achat porté par la Métropole Rouen Normandie. ■



Un nouvel hommage dans l'intimité à tous nos Morts pour la France

Cette 102ème célébration du 11 novembre s'est déroulée, tout comme le 8 mai dernier, sans les enfants du Conseil Municipal des Jeunes, sans les Président.e.s d'Association, sans public.

Les élu.e.s, très recueilli.e.s, ont souhaité par leur présence, honorer le souvenir de tous les hommes et de toutes les femmes qui ont donné, et donnent encore aujourd'hui, leur vie pour notre nation.

Ce 11 novembre marquait également le centenaire de l'inhumation du Soldat inconnu, dont la sépulture repose sous l'Arc de Triomphe, et l'entrée de Maurice Genevoix au Panthéon, inhumé dans la nécropole des "Grands hommes".

Nous espérons que ces cérémonies puissent, l'an prochain, nous voir toutes et tous à nouveau réunis pour que ne s'efface jamais le souvenir, tel que l'évoquait Aragon,

Déjà la pierre pense où votre nom s'inscrit

Déjà vous n'êtes plus qu'un mot d'or sur nos places

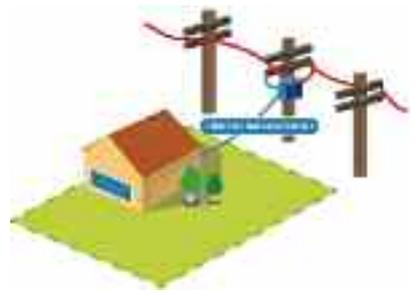
Déjà le souvenir de vos amours s'efface

Déjà vous n'êtes plus que pour avoir péri. ■

La fibre optique à Roncherolles : près de 20% des foyers non raccordés

Depuis plus de deux années, la fibre optique arrive à Roncherolles pour les habitants ayant des réseaux enfouis.

Mais près de 20% des foyers roncherollais n'ont pas cette chance (rue de Bimare, allée du Mont Briseuil, rue du Carrouget, chemin des Etibots, le Haut de la Côte, chemin du Vieux Moulin). L'arrivée de la fibre se fera, pour ces habitants, en aérien via les poteaux téléphoniques et électriques.



Malgré les promesses d'Orange, nous attendons toujours l'arrivée de ce moyen de communication, tellement nécessaire en cette période de crise qui voit se développer le télé-travail, la télé-consultation...

Après de longs mois de relance, nous avons eu l'opportunité de croiser le sous-traitant qui a la charge de passer en aérien la fibre optique à Roncherolles pour Orange. Le projet avance désormais. Les premiers relevés ont été effectués et selon cette entreprise, l'installation de la fibre optique en aérien serait programmée pour la fin du premier semestre 2021.

Nous restons prudents sur ces délais mais nous espérons que cette annonce sera suivie d'effets.■



Clara Pizza s'installe à Roncherolles

Comme vous avez pu le constater, un camion flam-
bant neuf de couleur rouge arborant l'enseigne



Clara Pizza s'est installé chaque lundi en fin

d'après midi sur le parvis de l'Eglise, depuis le lundi 2 novembre.

Le journal communal *Les Ronches* est allé à sa rencontre.

Les Ronches : Bonsoir, bienvenue dans notre commune, nous souhaitons vous poser quelques questions pour notre journal *Les Ronches*.

Clara Pizza : Bonsoir et merci pour votre accueil.

Les Ronches : Quelle a été votre motivation pour devenir "Food Truck" spécialisé en pizzas ?

Clara Pizza : J'ai voulu changer de métier, apprendre un nouveau métier qui me passionne de part sa créativité et c'est un rêve final d'adolescent quand je faisais mes pizzas.

Les Ronches : Qu'est ce qui vous différencie des autres vendeurs ?

Clara Pizza : La pâte en priorité - je la fais de mes mains, la pétris et la laisse reposer avant de la retravailler. Cela, suite à une formation chez un pizzaiolo italien où le travail de la pâte est l'atout majeur. Et j'emploie un maximum d'ingrédients sourcés localement.

Les Ronches : Pourquoi avoir choisi notre commune ?

Clara Pizza : Je me suis documenté sur les communes de France où je pourrai exercer et finalement je suis resté dans ma région. Roncherolles... J'ai été bien accueilli quand j'ai proposé mon projet en mairie. De plus, je suis installé en centre-bourg à proximité de l'épicerie *Les Ronches* qui me fait une publicité indirecte, je vois l'écoquartier quand j'arrive, je constate le dynamisme avec la sortie de l'école...

Les Ronches : Vous avez une carte assez fournie. Quelle pizza est la plus demandée à Roncherolles ?

Clara Pizza : L'Andalouse.

Les Ronches : Merci de votre disponibilité et bonne continuation.■

Panneau Pocket : déjà 500 personnes connectées

Plus de 500 personnes ont déjà téléchargé l'application PanneauPocket sur leur smartphone pour rester informées sur l'actualité de Roncherolles-sur-le-Vivier. Vous n'avez pas encore cette application ? Téléchargez-la sur GooglePlay ou AppStore.■



Participation de Roncherolles-sur-le-Vivier à la Semaine du Monde d'Après

Du 21 au 26 septembre, la commune a participé à la semaine du développement durable « Métropole Rouen-Normandie, Capitale du Monde d'après ».



© Métropole Rouen Normandie

Cette manifestation a été l'occasion de mettre en valeur les aménagements réalisés et les pratiques développées sur la commune depuis plusieurs années.

Au 106, Robert LAFITE a participé à la table ronde « *Renaturer la ville, retour d'expérience de communes* » (https://www.facebook.com/watch/live/?v=946009095910475&ref=watch_permalink)



© José Delamare

Cet atelier a permis de présenter l'aménagement réalisé au cimetière. Ce dernier avait été proposé en concertation avec les agents municipaux par José DELAMARE, ancien adjoint, à la suite d'une réunion publique du projet avec habitants, élus, agents et entreprises.

La Fredon (Damien MERCIER) et la Métropole de Rouen Normandie (Pierre-Arnaud PRIEUR) ont accompagné ce projet. Aujourd'hui aucun phytosanitaire n'est plus utilisé dans le cimetière, ce qui est en avance sur l'arrêté qui sera pris en 2022 par l'État. Le cimetière a été enherbé avec des tapis végétaux adaptés nécessitant moins de tonte, un tapis de Sédum pour les inter-tombes. Le cimetière a été agrandi avec le columbarium et le jardin du souvenir. Grâce à l'appui de la Métropole, de la Région et de l'État, la commune a pu avoir 80% de subventions sur ce projet.

Cette démarche s'inscrit dans le souci de la protection de la biodiversité du Conseil municipal. Elle complète nos actions d'Écopaturage et de remises en état des mares.

Une deuxième intervention, avec José DELAMARE et Robert LAFITE, a été réalisée lors de la table ronde « *Témoignages et retours d'expérience de communes engagées dans la lutte contre les nuisances* » (https://www.facebook.com/watch/live/?v=2742674916001786&ref=watch_permalink)

Depuis les années 80, la commune a impulsé l'idée de ne pas éclairer pour rien l'espace public, de limiter également la puissance de l'éclairage lorsqu'on peut le faire. Les horaires d'extinction sont maintenus depuis cette époque de 22h30 à 6h30. Ceci a permis non seulement de faire une économie de l'ordre de 9000€ par an, mais également de limiter la perturbation des espèces nocturnes. Cela maintient une richesse de biodiversité sur notre commune, qui fait l'objet de plusieurs inventaires faunistiques. Des actions de sensibilisation, notamment le Jour de la Nuit, qui malheureusement n'a pas pu avoir lieu cette année, accompagne cette démarche.



Notre village a été un des sites visités pendant cette semaine du Développement Durable, en association au DD Tour mis en place par l'Agence Régionale de l'Environnement de Normandie (ARE). L'Ecoquartier des Arondes au centre du village est le circuit n°5 (Urbanisme durable en milieu rural à Roncherolles-sur-le-vivier) du DD Tour.



Sylvaine SANTO a présenté cet aménagement à un groupe d'une dizaine de personnes. Il est à remarquer que cette visite est régulièrement demandée et organisée, intéressant citoyens, architectes et aménageurs, services de collectivités. (<https://www.are-normandie.fr/ddtour/>)

Vous retrouverez toutes les tables rondes de cette semaine du Développement Durable sur le site internet de la Métropole. Beaucoup de sujets ont été traités tant sur la biodiversité, les aménagements, les jardins et vergers partagés, l'écopaturage, le chauffage, les perturbateurs endocriniens, le risque industriel, les aménagements de cours d'école, la cantine bio, etc...

(<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/la-metropole-rouen-normandie-capitale-du-monde-dapres-videos>)

À la rencontre des jardiniers - Commission Jardins

Le 11 Septembre 2020 s'est déroulée "A la Rencontre des Jardiniers" en présence des élus, de la Commission Jardins nouvellement installée. De nombreux jardiniers et jardinières ont répondu présents.

Après présentation des membres de cette Commission, qui ont rappelé leur attachement aux Jardins Familiaux de la commune en termes de solidarité, convivialité, échanges inter-générationnels... a suivi un débat "Questions-Réponses". Les sujets suivants ont été abordés :

point d'eau au Jardin n° 1, tailles des haies, composteurs, présentation de la Convention avec l'Association Moutontond, avenant au règlement intérieur pour l'année 2021.

Cette rencontre s'est achevée par une visite des potagers.

Devant le succès de ces Jardins Familiaux, nous avons mis en place une liste d'attente en mairie, toutes les parcelles étant actuellement occupées. ■



Travaux

Travaux sur la commune

Des travaux d'entretien ont eu lieu sur les ouvrages d'art de la commune : le petit pont à la sortie du village vers Préaux et le pont sur le Robec en limite de Darnétal.

Des bordures ont été remplacées sur le CD 15 à la sortie de l'allée des Pomiers.

Avant les travaux de reprise de la Mare du Bois Breton, nous avons été amenés, après passages de caméra, à reprendre et modifier le réseau d'eau pluviale passant sous la mare et la rue du Vieux Chateau. Les travaux pour la mare devraient débuter courant janvier 2021.



Les travaux dans le virage de la côte de Darnétal au Four à chaux sont maintenant terminés. Avec la situation actuelle, les entreprises avaient pris du retard et beaucoup de travaux ont été décalés. La sortie du chemin est sécurisée avec la pose des glissières de sécurité et le haut du chemin a également été amélioré par la création de marches et la pose d'un banc.

La réfection du terrain multisport est faite. Il s'agissait de remplacer les 25m² de gazon synthétique dérobés au printemps .

Eclairage public

Il y a quelques mois, le pôle de proximité de la Métropole a procédé au changement des lanternes de l'éclairage public route de Darnétal avec un lot venant de la ville de Rouen. Dans un premier temps l'éclairage « blanc » est resté en place jusqu'au remplacement par des lampes sodium, écologiquement moins agressives. Cette opération a permis, tout en l'améliorant grâce à un éclairage vers le bas, de prolonger la durée de vie de l'équipement.

Stationnement

Quelques places de stationnement ont été créées à la Mare aux Loups en remplacement d'une zone enherbée par des dalles à engazonnement et du gravillon.

Statistiques du radar pédagogique

Le radar pédagogique a été déplacé pour être mis à disposition dans une autre commune de la Métropole. Les résultats sont en cours d'analyse et seront publiés dans le prochain numéro des Ronches. ■



Dossier : Les agents de la commune, à votre service...



** Les gestes barrières et la distanciation sociale ont été respectés lors de la prise de vue, les masques ont été retirés uniquement au moment de la photo.*

Les agents de la commune interviennent dans des domaines variés pour vous accompagner au quotidien.

Chaque jour, ils sont au coeur de l'action communale. Par le biais d'une réponse par téléphone à l'une de vos questions, de l'accueil périscolaire pour vos enfants, de l'entretien des espaces verts, et à travers bien d'autres missions.

Un lien important existe entre l'équipe des élu.e.s et l'équipe des agents pour assurer la continuité des services publics au sein de Roncherolles-sur-le-Vivier.

Nous avons souhaité vous présenter l'organisation globale pour mieux vous faire connaître le fonctionnement de la commune, saluer le travail de ses agents, leur engagement continu, le sérieux et la qualité de leur fonction.

Accueil mairie/La Poste



Elections



Inscriptions électorales,
préparations des élections

Etat civil



Naissances, mariages,
noces de mariage, PACS, décès,
reconnaisances anticipées,
informations passeport et carte
d'identité, recensements citoyen

Administratif

Direction générale

Dirige l'ensemble des
services de la commune et en coor-
donne l'organisation pour la mise en
oeuvre des projets de la collectivité
et des politiques décidées par les
élus, élaboration du budget,
gestion des finances

Entretien de voirie



Entretien, petits
aménagement, déneigement,
ramassage de feuilles mortes, etc

Entretien et maintenance des bâtiments communaux

Plomberie, électricité, peintures
(écoles, locaux administratif, salles
communales)
et suivi des travaux



Technique

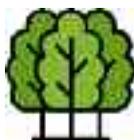
Gestion et entretien du cimetière et des salles communales

Gestion des concessions,
désherbage, gestion des
locations de salle



Entretien des espaces verts

Tonte, débroussaillage,
arrosage, création de massifs
et plantations





Urbanisme

Déclarations de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, Renseignements sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), Certificat d'Urbanisme (CU)

Comptabilité/Ressources Humaines



Gestion des dépenses (factures), des recettes (restaurant scolaire, loyers communaux, dotations de l'Etat), bons de commandes, paies et Ressources Humaines



Communication

Affichage, site internet, envoi de messages via l'application PanneauPocket, élaboration de supports de communication et du bulletin municipal Les Ronches, photographies (événements, travaux...), référent Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Equipe des agents de Roncherolles-sur-le-Vivier



Périscolaire/scolaire



Accueil périscolaire matin, midi et soir

**Actuellement, avec le protocole sanitaire mis en place, les activités du midi sont suspendues en raison de la crise de la Covid-19.*

Organisation d'animations avec la mise en place d'un projet pédagogique pour l'année scolaire

ATSEM

*Agent territorial spécialisé des écoles maternelles



Assiste les enseignantes pour l'accueil et l'hygiène des enfants, assure la propreté des locaux et du matériel...

Restaurant scolaire



Elaboration des repas, services, entretien

L'équipe des agents de la commune est composée de :

- **Maryline Leclerc**, Secrétaire Générale des Services
- **Iamine Ravo**, agent administratif Accueil Mairie-La Poste/Urbanisme/Etat civil/ Elections
- **Mélicha Prestot**, agent administratif Accueil Mairie-La Poste/Comptabilité/Paie
- **Clara Marchand**, agent administratif Accueil Mairie-La Poste/Chargée de communication/Jeunesse

- **Linda Abdallah**, coordinatrice des agents techniques
- **Léon Bagiron**, agent technique polyvalent
- **Eddy Ridel**, agent technique polyvalent
- **Maidy Chemineau**, agent technique polyvalent
- **Prescilia Leroux**, agent technique polyvalent
- **Ludivine Farou**, directrice de l'accueil périscolaire
- **Cindy Prevel**, adjointe de l'accueil périscolaire et ATSEM
- **Céline D'André**, animatrice de l'accueil périscolaire
- **Priscilla Jeandin**, ATSEM

Commission Sociale et Solidaire

Une permanence juridique gratuite à la mairie

Rencontre avec Claire Dewerd, avant sa permanence un samedi matin

Madame Dewerd, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis avocate au Barreau de Rouen et j'habite à Roncherolles depuis deux ans. J'ai fait mes études de Droit à l'Université de Rouen puis je suis allée à l'Université de la Sorbonne à Paris pour faire mon Master 2 Droit des Assurances. J'ai d'abord été juriste dans une compagnie d'assurance et j'ai ensuite décidé de devenir avocate. J'ai donc suivi ma formation d'avocat à l'École de Formation professionnelle des Barreaux de la cour d'appel de Paris, puis j'ai opté pour un retour aux sources, je suis revenue en Normandie pour m'installer, retrouver ma famille, mes amis et une certaine qualité de vie.

Cela fait trois ans maintenant que j'exerce la profession d'avocat dans un cabinet à Rouen.



Vous exercez dans quel domaine particulier ?

Je suis avant tout avocate généraliste, avec des domaines dans lesquels j'interviens plus particulièrement tels que le droit immobilier, le droit de la construction, le droit des assurances et le droit de la famille. Le fait d'être généraliste est un avantage lors de mes consultations car cela me permet de pouvoir donner des conseils sur de nombreux sujets.

Comment expliqueriez-vous votre métier d'avocate à un enfant de 10 ans ?

Il existe un principe important dans notre pays, c'est la Justice. Il y a des règles qui encadrent la vie en société qui sont les règles de droit. Lorsque des gens sont confrontés à des problèmes, ils peuvent demander à une personne, un avocat, ce qu'ils sont en droit de faire ou de ne pas faire, de connaître les actions qu'ils peuvent entreprendre. S'ils ont enfreint ces règles qu'impose la société, ils ont également le droit d'être défendus, d'exposer leur version des faits, de donner des explications et de tenter d'apporter des justifications par l'intermédiaire de leur avocat. Ce sont des principes essentiels.

C'est donc votre rôle une fois votre robe noire revêtue ?

Cette robe peut impressionner, en effet ! Elle symbolise l'autorité attachée à l'exercice de la justice, représente l'entrée de l'avocat dans ses fonctions judiciaires et offre une égalité d'apparence entre les avocats lors des audiences. Lorsqu'on arrive au prétoire, on endosse le rôle d'avocat et cette robe nous distingue des clients, des parties civiles et des magistrats qui eux aussi ont une robe, mais différente.

Comment vous est venue l'idée de proposer cette permanence mensuelle aux habitants ?

Ce service est proposé par le Barreau de Rouen qui regroupe l'ensemble des avocats de Rouen et des environs. J'ai déjà eu l'occasion de faire des permanences quand j'ai débuté. Je trouve que c'est intéressant de par la fonction de solidarité que cela représente. Personnellement, je me trouve bien dans ma commune et j'ai envie de m'y investir en promouvant cette valeur solidaire. Les personnes ne sont pas obligées de se rendre à Rouen, de prendre un rendez-vous. Elles ont quelqu'un sur place, sur le temps du week-end, elles peuvent exposer leurs problèmes juridiques de façon confidentielle et avoir gratuitement, non pas la rédaction d'un acte, mais un premier conseil, une première orientation sur leurs droits, sur les démarches éventuelles qu'elles sont susceptibles de pouvoir entreprendre ou tout simplement vers les organismes auprès desquels s'adresser. C'est cela la définition de la permanence : obtenir une première orientation, un premier conseil et un accès au Droit et à la justice de proximité.

Concrètement, comment se déroule un entretien ?

Si une personne vient à la permanence, elle a la possibilité, de manière tout à fait confidentielle (je suis tenue au secret professionnel), d'exposer sa problématique, en me montrant, le cas échéant, des documents. Je cible alors sa demande afin de pouvoir la renseigner sur ses droits et les actions qu'elle peut engager, je peux aussi l'orienter vers un organisme. Si la problématique nécessite d'être approfondie, si elle implique la rédaction d'un acte ou une démarche en justice, j'invite les justiciables à prendre un rendez-vous avec un avocat et tiens à leur disposition les coordonnées de mes Confrères ou le cas échéant les miennes s'ils me les demandent, et ce dans le respect de ma déontologie et notamment du droit de suite. Si, en revanche, la situation ne permet pas d'entreprendre une quelconque démarche ou action, cela rentre dans le cadre de mon devoir de conseil d'indiquer qu'il est inutile d'entreprendre une action longue et coûteuse alors qu'il n'y a manifestement pas lieu.

De même, s'il s'agit de problématiques très spécialisées comme le droit du travail, le droit pénal, des sociétés, etc, mon rôle est de les orienter vers des confrères spécialisés.

Merci beaucoup à Claire Dewerdt pour son implication dans ce projet de solidarité au sein de notre commune.

Les permanences consultations juridiques confidentielles et gratuites se tiennent sans rendez-vous, tous les premiers samedis du mois, de 9h30 à 11h30 en mairie. ■

Présentation de la Commission Sociale et Solidaire

C'est une des commissions participatives de notre commune.

Elle se compose de :

- **Sylvaine Santo**, Le Maire, qui en est la Présidente.
- De 5 habitantes de la commune : **Brigitte Colin, Sophie Mareau, Denise Lainé, Sylvie Videcoq et Delphine Mouillié.**
- De 3 conseillers municipaux : **Eva Gigan**, responsable de la commission, **Stéphanie Brun** et **Jean-Michel Mazier.**

La commune était dotée d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui, pour des raisons administratives, a été transformé en CSS lors du mandat précédent.

Les missions de cette nouvelle commission restent identiques à celles de l'ancien CCAS.

La CSS a pour mission d'aider tous les habitants de la commune.

Cependant elle peut mener des actions plus spécifiques vers les personnes en difficulté ou des catégories de populations telles que les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les habitants ou familles qui rencontrent des difficultés financières ponctuelles.

La CSS s'est dotée d'une Charte des Valeurs afin de garantir aux personnes qui la sollicitent une qualité d'accompagnement dans le respect de leurs droits.

• **Mission d'information et d'orientation** : selon les problématiques rencontrées cette commission peut vous aiguiller vers le service le plus à même de vous apporter des réponses.

- Exemples : Pour les jeunes parents, elle est en lien avec le réseau d'assistantes maternelles de la commune. Pour les personnes âgées, elle est en lien avec les sociétés et associations d'aide à domicile, de soins à domicile après une hospitalisation ou de portage de repas à domicile. Pour les jeunes en recherche d'emploi, elle est en lien avec les agences de la Mission Locale. Enfin, pour les personnes en situation de handicap elle est en lien avec la MDPH.

• **Mission d'accompagnement au montage de dossiers administratifs** :

- Exemples : les membres de la commission aident les habitants à constituer les dossiers d'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA pour les personnes de plus de 60 ans), les dossiers de demande à la MDPH, ou les dossiers de demandes d'aide alimentaire.

• **Mission d'aides financières** :

Au-delà des aides légales qui existent, la CSS peut également étudier des dossiers de demandes d'aides ponctuelles extra légales.

- Exemple : aménagement des paiements de la cantine pour les enfants scolarisés à Roncherolles.

Cependant, ces aides extra légales sont assujetties au montage d'un dossier très complet qui est étudié en commission et qui fait l'objet d'un avis positif ou négatif de la commission en fonction des éléments transmis.

• **Mission d'animation et de création de lien social** :

Différentes actions sont menées tout au long de l'année envers les aînés :

organisation d'un repas annuel en mars, cadeau d'un colis de Noël à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Par ailleurs, un spectacle intergénérationnel est organisé dans la commune tous les 2 ans.

Et enfin, avec 6 autres communes autour de la nôtre, nous organisons à tour de rôle un spectacle intercommunal.

Les conditions sanitaires actuelles nous ont obligé à revoir l'organisation de ces animations en 2020, mais nous espérons les mettre à nouveau en place en 2021.



• **Missions sociales ponctuelles :**

- Pendant la première période du confinement, et grâce à une dizaine de bénévoles, la CSS a mis en place un suivi téléphonique et physique en se rendant à domicile des personnes identifiées comme isolées et fragiles en les contactant plusieurs fois par semaine. L'objectif était de vérifier qu'elles allaient bien, de s'assurer qu'elles ne manquaient de rien et d'entretenir un lien pour qu'elles ne se sentent pas abandonnées. Cette action s'est renouvelée cet été pendant la période de canicule et est toujours en cours lors de ce second confinement.

- Pendant et après le premier confinement, la CSS s'est occupée de la distribution de masques aux personnes fragiles et aux collégiens, puis à tous les habitants. Les masques étaient ceux qui avaient été fabriqués par l'association de couturières, ceux achetés spécifiquement par la commune et enfin, ceux offerts par la Métropole à tous les habitants.

En conclusion, n'hésitez pas à faire appel à cette commission en fonction de vos besoins, ou même à en faire partie, car elle contribue à l'amélioration du cadre de vie de tous dans notre commune. ■

CHARTRE DES VALEURS DE LA COMMISSION SOCIALE ET SOLIDAIRE DE RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER

Préambule

La Commission Sociale et Solidaire (CSS) de Roncherolles-sur-le-Vivier est l'un des outils dans la conception et la mise en œuvre de la politique sociale de la commune.

Cette commission développe des actions de solidarité en direction des Roncherollais et organise des opérations destinées à répondre aux besoins d'accueil, de soutien et d'accompagnement.

La charte des valeurs de la CSS a pour but de présenter les principes sur lesquels repose son action.

Article 1.

La Commission Sociale et Solidaire s'adresse indistinctement à tous les Roncherollais.

Article 2. Dignité, autonomie et protections

La CSS garantit le respect et la dignité de toute personne qui s'adresse à ses services. Ses membres se donnent pour objectif d'aider chaque personne qui la sollicite à être acteur de son projet.

L'accompagnement proposé à chaque demandeur vise à développer son autonomie et son épanouissement social.

Des actions de protection vis-à-vis des jeunes enfants, des personnes âgées en perte d'autonomie et des publics fragilisés peuvent être mises en place en fonction d'événements particuliers (ex : canicule, confinement, épidémie COVID 19).

Article 3. Respect, tolérance et confidentialité

Ses membres s'engagent à ne pas divulguer ou se servir des informations recueillies lors d'un entretien, en dehors des réunions de la CSS.

Chaque membre doit avoir pour souci constant le devoir de probité, de confidentialité, de tolérance et d'impartialité qui sont attachés aux missions qui lui sont confiées.

Les documents collectés dans le cadre d'une demande d'aide seront restitués aux demandeurs après la clôture du dossier.

Article 4. Information, accueil et écoute

La CSS de Roncherolles-sur-le-Vivier informe, de manière accessible, tous les publics des aides, actions et accompagnements qu'elle développe. Elle accueille et écoute toute personne qui s'adresse à ses services et met tout en œuvre pour apporter une réponse individualisée à chaque demande.

Article 5. Travail en réseau

La CSS travaille en relation étroite avec les partenaires institutionnels et associatifs du territoire afin de définir des priorités d'actions et d'actualiser les informations transmises aux habitants de la commune.

Article 6.

L'action de la CSS repose sur les orientations politiques retenues par le Conseil Municipal.

La balade animalière du Conseil Municipal des Jeunes

Les élu.e.s du CMJ ont organisé le samedi 10 octobre une balade dans Roncherolles avec leurs camarades, balade dont le but était d'aller à la rencontre des moutons de Carole Debruyne et des chevaux de Monsieur Boutté. Deux haltes de choix donc ! Très enthousiastes et d'un bon pas, les enfants dont la curiosité n'a pas de cesse, ont découvert les céréales bio cultivées sur les terres alentours de la bergerie, les fromages élaborés avec le lait des brebis, comment parler à l'oreille des chevaux, curer leurs sabots, les faire sortir de leur box et se défouler dans le pré ou dans le paddock, etc... s'ils avaient pu passer encore une heure ou deux à se promener sur leur dos, tout le monde serait rentré à la nuit tombante !

Cette balade a rencontré un grand succès, au point que certains n'ont malheureusement pas pu y participer compte tenu de l'encadrement nécessaire pour cette sortie.

Domage également que le goûter initialement prévu n'ait pas pu avoir lieu au vu des impératifs sanitaires...■

©MPJB



©MPJB



©MPJB



Elections des représentants des parents d'élèves

Les représentant.e.s de parents d'élèves élu.e.s pour cette année scolaire 2020-2021 sont :

École maternelle : Madame Parin et Monsieur Quesnel.

École élémentaire : Madame Galle, Madame Pall et Madame Santens.

Nous tenons ici à remercier très chaleureusement Monsieur Quesnel qui a fait don à l'école maternelle d'un panneau d'affichage installé près du portail d'entrée, de bombes de marquage au sol qui nous ont été très utiles pour matérialiser les distanciations à respecter dans le cadre du protocole sanitaire et de cartons d'essuie-mains, cartons qui se vident à vue d'œil depuis le mois de mars dernier en raison du nombre de lavages de mains indispensables tout au long de la journée d'école. Monsieur Quesnel nous a également prêté des plots qui nous servent à délimiter la cour de récréation de l'école élémentaire. À nouveau un grand merci à Monsieur Quesnel pour son soutien.■

27 novembre 2020 : Elections du nouveau Conseil Municipal des Jeunes 2020-2022

C'est dans une atmosphère toute particulière qu'ont eu lieu les élections du nouveau CMJ le vendredi 27 novembre 2020. En effet, le vote s'est déroulé dans les classes de M. Roger et de M. Rasse et non pas en mairie, afin de respecter au mieux le protocole sanitaire.

Avec une participation époustouflante de 98.04%, les heureux.ses élu.e.s sont donc : Harmonie Léger (33 voix), Achille Mari Moy (25 voix), Ambre Genet (23 voix), Sacha Moisson (23 voix) et Marion Angibault (22 voix). Bravo à cette nouvelle équipe qui, au vu de la liste des projets, se prépare déjà à organiser et à suivre un planning bien chargé ! ■



Les activités du midi au Péricolaire

Les activités organisées par les animatrices au péricolaire de 12h30 à 13h30 sur la pause méridienne ne pourront malheureusement pas reprendre cette année en raison des difficultés d'organisation liées au non brassage des enfants. Il en va de même pour la surveillance aidée des devoirs. Espérons que tout revienne à la normale à la rentrée prochaine. ■

Un décor de Noël grandeur nature au péricolaire

Des décorations de Noël très réalistes ont été réalisées par les enfants et les animatrices sur les temps de péricolaire du matin et du soir à la Grange. ■



Noël à l'école, une journée de fête pour les enfants malgré un environnement sanitaire contraignant

Le 14 décembre, tout a commencé par un repas de Noël festif dans un restaurant scolaire décoré et joyeusement animé par la musique et les rires.



Puis, afin que le spectacle prévu de longue date ne soit pas annulé, au grand bonheur des enfants mais également de la comédienne, celle-ci a passé une vingtaine de minutes dans chaque classe et a fait profiter à tous de son amour des mots, de la musique et de la chanson.



Et puis, un Noël sans cadeau, sans livre, impossible à Roncherolles ! Denise et Corinne (Coco pour les enfants ☺) qui avaient sélectionné depuis de longs mois le top de la littérature jeunesse, ont distribué, dans chaque classe, les petits paquets tant attendus.

Et bien sûr, le père Noël avait bien préparé son attestation de sortie et son masque pour venir faire un petit coucou en passant au CP et à l'école maternelle !

Ouf, heureusement qu'il s'était organisé dans sa tournée pour se trouver dans un rayon de 20 km de l'école ce jour-là ! ■



©MPB



©MPB



©MPB

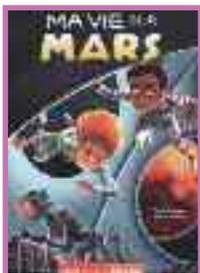


©MPB



©MPB

Le Prix des Emouquets 2021



©Philippe Auzou

Ma vie sur Mars / Tome 1

Sylvie Baussier

Editions Philippe Auzou

Jade, 10 ans, vit avec sa maman et ses 25 robots. Son ami Nils, quant à lui, préfère les animaux. Ensemble, ils tâchent de s'occuper pendant ces longues semaines à voyager dans l'espace à bord d'un petit vaisseau spatial qui fait route vers la planète Mars.

Au service secret de sa Mémé

Emmanuel Villin

Editions Mouche - Ecole des Loisirs

Chaque été, je passe mes vacances chez Mémé. (...) Quand elle voit que je commence à m'ennuyer, Mémé me donne des missions, comme nourrir les animaux, planter des graines ou aller chercher le courrier. Moi, je préférerais qu'elle me confie des enquêtes, j'adore ça. (...)



©Ecole des Loisirs



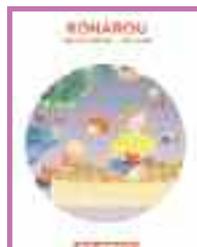
©Gallimard Jeunesse

Bonnie & Mortimer / Une rentrée d'enfer

Agnès Cathala

Editions Gallimard Jeunesse

A la veille de la rentrée à l'école Jules-Berry, tout le monde est en émoi. Bonnie se voit affublée d'un appareil dentaire, Mortimer de lunettes et Aglaé, la maîtresse, arbore une coupe de cheveux complètement ratée. Cette dernière leur propose de faire équipe pour le projet de classe. Avec des jeux en fin d'ouvrage.



©Kilowatt

Ronarou

Yves-Marie Clément,

Flore Avram

Editions Kilowatt

Mia habite dans une ferme, entourée de chèvres, de poules et de lapins. Un jour, elle se prend de passion pour un petit animal sauvage, une renarde. (...)

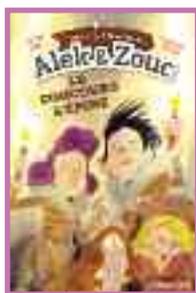
Alek et Zouc : Le Concours L'Épine

Cécile Alix

Editions Elan Vert

En pleine préhistoire, Zouc et ses amis participent à un concours de jeux organisé par Cro-Mémé, la chef du clan.

Ils inventent le défoule-tout, le tam-tam-tût, (...) dans l'espoir de remporter le premier prix. (...)

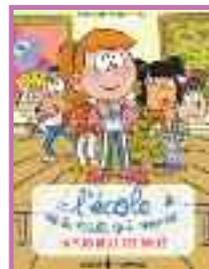


©Elan Vert

L'école de la rue qui monte La plus belle des toiles

Hubert Ben Kemoun - Sess
Editions Flammarion Jeunesse

(...) À l'École de la rue qui monte, c'est jour de sortie ! Au musée des Beaux-Arts, Camille va faire une découverte incroyable.... (...)



©Flammarion

Comité des Fêtes et de l'Animation

Les ateliers Récré'actifs...ouverture et...confinement.

La rentrée des ateliers Récré'Actifs (jeux, dentelle au fuseau) s'est déroulée en septembre en appliquant le protocole sanitaire en vigueur.

L'enthousiasme des bénévoles et adhérents était au rendez-vous.

Le second confinement n'a pas brisé la motivation du comité des fêtes et de ses adhérents, prêts à vous accueillir afin de partager des moments de convivialité et détente dès que les conditions sanitaires le permettront.

Pour nous rejoindre contacter Denise au 06.72.79.08.49.■



Le Réveil Roncherollais

Théâtre enfants et ados

Les cours de Théâtre enfants et ados ont pu reprendre à la fin du mois de septembre grâce au dynamisme de jeunes participantes qui ont su reconstituer un groupe. Ces cours ont lieu le mardi à partir de 18h et sont animés par Mathieu Duhazé, comédien.

Il est encore possible de participer à un cours d'essai dès le début janvier.

Couture

Les cours sont complets. Ils ont lieu les mardis après-midi ou samedis matin selon la disponibilité des participantes. N'hésitez pas à vous inscrire sur la liste d'attente pour que le Réveil Roncherollais puisse envisager de nouvelles propositions.

Contact : Monique Lascroux au 02 35 59 08 15.■



Cours d'Initiation aux Arts du Cirque

La saison a repris de plus belle cette année : équilibre sur tonneau, boule ou fil, jonglage aérien avec le trapèze ou les tissus... le cirque développe l'entraide, la créativité et l'esprit artistique et sportif chez nos enfants.

Il reste quelques places dans le groupe des 8 à 12 ans, les lundis de 18h15 à 19h15.

N'hésitez pas à nous contacter : 07 60 87 26 88.■



État civil

Une pensée pour...

Philippe Lejeune, le 7 septembre 2020.

Jean Autret, le 11 octobre 2020.

Michel Saliège, le 3 novembre 2020.

Nos félicitations à...

Edwidge Brard et Eric Dournel, le 3 octobre 2020.



©lbracoustic

©Pixabay

Vendredi 22 janvier

Chorale Festival Les Chants du Vivier.

Organisée par le CFA et la mairie. Eglise de Roncherolles-sur-le-Vivier.

Samedi 23 janvier

Soirée du Foot.

Organisée par l'ASRV Football.

Samedi 6 février

Soirée cabaret.

Organisée par le CFA. Salle la Pépinière.

Mars 2021

Elections régionales, départementales.

En mairie.

Samedi 13 mars

Soirée africaine.

Organisée par le CFA. Salle la Pépinière.

Dimanche 21 mars

Trail de La Ronce

Organisé par l'association Jog'Nature.

Samedi 3 avril

Chasse aux oeufs, organisée par le CFA. Salle de la Pépinière.

Jeudi 15 avril

Un mouton dans mon jardin : mode d'emploi avec le Club des jardiniers de la Métropole et l'association Moutontond, de 18h à 21h. Inscription sur le site de la Métropole.

Ramassage du sapin de Noël

Le ramassage du sapin de Noël aura lieu vendredi 22 janvier.

Pensez surtout à bien le sortir la veille !

Chemins de randonnée

La commission Environnement prépare des dépliants sur différents chemins à faire en balade ou en marche rapide.

Ils sont mis en ligne progressivement sur le site internet de la commune :

<http://www.mairie-roncherollesvivier.fr/cadre-de-vie/chemins-de-randonnees>

Vous souhaitez rejoindre la commission Environnement ? Contactez robert.lafite@mairie-roncherollesvivier.fr

Appel à la vigilance - Démarchage à domicile

La vente des calendriers en porte-à-porte est interdite en raison de la crise sanitaire.

Soyez vigilants si des personnes se présentent à votre domicile durant cette période pour ce motif.

N'hésitez pas à prévenir vos voisins.

Panneau Arrêt 10 minutes - Epicerie Les Ronches

Un panneau provisoire "Arrêt 10 minutes" a été installé aux abords de l'épicerie *Les Ronches*.